NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500082 - Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500082

1.3 Appellation du site

Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

16/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029616621

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,70028°

Latitude : 49,32361°

2.2 Superficie totale

2314,65 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

25%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	75 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50031	BARNEVILLE-CARTERET
50033	BAUBIGNY
50078	BRETTEVILLE-SUR-AY
50236	HAYE
50332	MOITIERS-D'ALLONNE
50412	PORT BAIL SUR MER
50442	ROZEL
50471	SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIERE
50481	SAINT-GERMAIN-SUR-AY
50490	SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE
50585	SURTAINVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		324,24 *(14 %)*		P	A	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		277,92 *(12 %)*		P	A	C	B	B
1170 *Récifs*		23,16 *(1 %)*		P	D			
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		2,6 *(0,11 %)*		G	B	C	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0,23 *(0,01 %)*		P	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		6,1 *(0,26 %)*		G	C	C	B	C
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		23,16 *(1 %)*		G	A	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		162,12 *(7 %)*		G	B	C	A	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		4,15 *(0,18 %)*		G	A	C	B	B
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		86,43 *(3,73 %)*		G	A	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	831,05 *(35,88 %)*		G	A	C	B	A
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		13,93 *(0,6 %)*		G	A	C	A	B
2180		17,87		G	C	C	B	C

Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		*(0,77 %)*						
2190 *Dépressions humides intradunaires*		78,89 *(3,41 %)*		G	B	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		0,99 *(0,04 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		1,34 *(0,06 %)*		G	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,68 *(0,03 %)*		G	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,23 *(0,01 %)*		P	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	M	C	A	C	A
P	1614	*Helosciadium repens*	p			i	P	P	C	B	A	B
P	1903	*Liparis loeselii*	p	0	20	i	P	G	C	B	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus vulgaris*			i	P						X
B		*Haematopus ostralegus*			i	P			X		X	
B		*Charadrius hiaticula*			i	P			X		X	
B		*Charadrius alexandrinus*			i	P			X		X	
B		*Alca torda*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	0	8	p				X		X	
B		*Sylvia undata*			i	P			X		X	
B		*Corvus corax*			i	P			X		X	
P		*Asplenium marinum*			i	P						X
P		*Carex trinervis*			i	P						X
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Frankenia laevis*			i	P						X
P		*Gentianella amarella*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Romulea columnae*			i	P						X
P		*Schoenoplectus pungens*			i	P						X

P		*Pyrola rotundifolia subsp. maritima*			i	P						X
P		*Teucrium scordium subsp. scordioides*			i	P						X
P		*Centaurium erythraea var. capitatum*			i	P						X
P		*Tuberaria variabilis var. maritima*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	17 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	79 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	4 %

Autres caractéristiques du site

Réparti au niveau de la moitié nord de la côte ouest Cotentin, ce site regroupe quatre entités remarquables exclusivement littorales. A l'origine de la grande richesse biologique et de la haute qualité paysagère du site pris dans son ensemble, la complémentarité des milieux naturels présents est ici exceptionnelle : massifs dunaires, havres et caps rocheux schisto-gréseux d'âge cambrien. Le vaste estran sableux longiforme constitue un élément indispensable en termes sédimentologique et nutritionnel.
La surface des habitats naturels de la directive ont été précisés sur la base de leur cartographie établie par le Conservatoire Botanique de Brest. La part de certains habitats naturels par rapport à la superficie totale du site est de 1% dans le tableau 3.1. En réalité, une partie d'entre eux ont une part inférieure à 1% avec des surfaces limitées : 1170 56 ha), 1230 (10 ha), 1310 (1.6 ha), 2110 (6 ha), 2180 (3 ha).
Dans la liste des habitats d'intérêt communautaire, la part de l'habitat 1130, correspondant à "estuaire", ne représente volontairement que 1% de la superficie du site, afin d'éviter les doubles comptes avec les habitats 1110, 1140 & les habitats de prés salés.
La part de DPM représente environ 34,1% de la superficie du site.

Vulnérabilité
: - Fréquentation touristique importante de ces espaces littoraux sensibles.
- Erosion éolienne des cordons dunaires.
- Progression non maîtrisée des fourrés, notamment au niveau des pannes dunaires.
- Mise en culture ou maraîchage potentiels au niveau des dunes fixées.
- Extractions de matériaux marins, remblais ou décharges sauvages ponctuels sur l'ensemble des secteurs concernés.
- Intérêt écologique du site tributaire du maintien de la qualité des eaux littorales et des équilibres naturels de la sédimentation dont dépendent les caractéristiques des havres.

4.2 Qualité et importance

- Le massif dunaire des Moitiés d'Allonne, de Beaubigny et de Surtainville, qui s'étend sur 10 km de linéaire côtier, apparaît comme l'un des plus importants sites de dunes perchées encore intact en Europe et montre pratiquement toute la gamme de formes et situations pouvant exister en milieu dunaire.

- Motivation pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosciologie - Bailleul, 514 p.

GEHU J.M., 1984 - Inventaire régionalisé des ZNIEFF du littoral de France (dunes, prés salés, falaises). CREPIS et Station de Phytosociologie - Bailleul.

OUEST AMENAGEMENT, 1986 - Etude du site dunaire de Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay (Manche), 40 p.

PROVOST M., 1977 - Massif dunaire de Beaubigny. Site et végétation. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 81 p.

PROVOST M., 1977 - Sur les pelouses à thérophytes de trois caps rocheux de la côte ouest du Cotentin. Colloques phytosociologiques VI, Les pelouses sèches, Lille 1977 : 219 - 238.

CELRL, Février 2001 - SIC FR2500082 "Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel". Document d'objectifs. DIREN Basse-Normandie. 84 p. + tome annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	31 %
13	Terrain acquis par un département	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	35 %
80	Parc naturel régional	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	LES VERTES FOSSES	+	3%
11	HAVRE DE SURVILLE	+	7%

11	DUNES D'HATAINVILLE	+	16%
11	DUNES DE LINBERG	+	5%
80	Marais du Cotentin et du Bessin	/	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
- Le site constitue en grande partie un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).
- Existence d'une zone de préemption du Conservatoire de l'Espace Littoral.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte Littoral normand / Conservatoire du littoral

Adresse : 5 avenue de Tsukuba - CITIS - Bât Le Pentacle 14200 Hérouville Saint Clair

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DocOb du site Natura 2000 FR2500082 - Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel
Lien :
http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2500082DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les havres de Surville et de Portbail bénéficient de crédits européens dans le cadre d'un programme d'aménagement écologique des havres de la côte ouest du Cotentin (programme LIFE 1995).